

**Sujet :** [INTERNET] Parc Eole de la Vaure

**De :** >

**Date :** 27/01/2023 à 17:12

**Pour :** ddt-participations-public@marne.gouv.fr

NON au nouveau projet de parc éolien dans ce territoire déjà totalement saturé. Comme le reconnaît la MRAe, il vient menacer la Charte des Coteaux et Maisons de Champagne de l'UNESCO. On ne pourra s'étonner que cet organisme nous retire cette reconnaissance puisqu'on ne respecte pas la protection des Paysages en zones d'exclusion.  
Enos